

FRANÇOISE GADET

Emergence et enjeux de réflexions sur l'oral. L'exemple du français

Partendo dal presupposto che la relazione tra scritto e parlato non sia un dato né un'evidenza, ma dipenda da aspetti che possono modificarsi nel corso del tempo e dei mutamenti sociali, si ripercorrerà dapprima la storia degli studi sull'oralità e sui fattori che hanno portato a modificarne la percezione in anni più recenti. Nella parte seguente del contributo, servendosi di un corpus di parlato non standard raccolto recentemente nella regione di Parigi, si esaminerà il modo in cui i linguisti possono cogliere quelli che definiscono come "fenomeni di oralità".

Parole chiave: parlato-scritto, storia degli studi sull'oralità, lingua francese, normatività.

1. *Introduction*

Afin d'aborder les questions qui semblent à affronter afin de parler de « l'oral » en général, je vais commencer par supposer que c'est la relation entre oral et écrit qui la structure, et donc par montrer que la relation oral/écrit n'est ni un donné ni une évidence, du fait que certains de ses aspects se modulent au fil du temps et des évolutions sociétales. Notre première partie s'arrêtera aux facteurs qui ont contribué à faire bouger la perception de l'oral, sur une période récente ; et la seconde partie, en s'appuyant sur un corpus d'oral non standard collecté récemment en région parisienne, s'efforcera de réfléchir à la façon dont les linguistes peuvent saisir ce qu'ils appellent des « phénomènes d'oralité ».

2. *L'oral dans la société : de progressifs changements*

Au long des 19^e et 20^e siècle (de fait, surtout le 20^e), plusieurs facteurs, de différents ordres, ont contribué à éveiller et entretenir un relatif in-

térêt pour l'oral, perçu autrement que comme un simple avatar dégradé de l'écrit, seul ordre valorisé. Certains de ces facteurs concernent toutes les langues et sociétés occidentales voire toutes les sociétés humaines, d'autres surtout celles qui ont développé une « culture du standard » (voire une *idéologie du standard*, Milroy & Milroy 1985), comme l'a fait la France.

2.1 Deux ordres sémiotiquement inconciliables et historiquement situés

Avant de présenter les modifications en cours, il faut rappeler à quel point il n'y a aucune solution de continuité entre ces deux ordres, irréductibles l'un à l'autre. Schlieben-Lange (1998) ou Béguelin (1998), parmi d'autres, évoquent quelques facteurs décisifs de différenciation entre les deux ordres, avant tout matériels et situationnels : ils impliquent soit l'œil soit l'oreille ; la main, la voix, le geste ou le corps entier, dont la disposition de l'expression faciale ; il y a ou non truchement par un instrument (quand bien même ce ne serait que le doigt) ; le face à face *vs* l'éloignement ; la trace graphique, la permanence et l'éphémère, *etc.*

Il n'est pas besoin d'insister sur le rôle que le français écrit et national (Balibar & Laporte 1977), prenant à partir du 16^e siècle et de l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539) le relais du latin dans les actes officiels, a joué dans la construction de la France en tant qu'Etat-nation (« La France, c'est le français », se plaisait à dire le grand historien Fernand Braudel en cherchant à définir « l'identité de la France » – voir aussi Lodge 1993).

La grammaire française, qui se constitue véritablement à partir du 17^e siècle, s'inscrit dans ce mouvement, ayant été instaurée afin de décrire la langue écrite et de favoriser sa diffusion. Les linguistes ont peu à peu pris leurs distances par rapport à une sacréfaction de la norme et du standard, dont ils ont montré le caractère historiquement et linguistiquement construit. Cependant, la langue que la plupart d'entre eux continue de décrire est toujours loin d'être la langue parlée circulante ordinaire, que pour la plupart d'entre eux ils ne regardent pas comme faisant partie de leurs objectifs de linguistes : ce qu'ils étudient sous la forme du standard, c'est une forme de langue prétendument neutralisée, que personne ne parle ni n'écrit, mais qui de fait est plus proche de l'écrit que de l'oral tel qu'il se pratique ordinairement.

2.2 Des ébranlements technologiques et sociétaux

Le 20^e siècle a été balisé par l'invention de nouvelles « technologies de la parole », qui toutes ont eu pour effet de confronter les usagers à d'autres façons de parler leur langue que celle présente dans leur environnement immédiat – auquel la plupart de nos ancêtres étaient cantonnés :

- le téléphone introduit la possibilité de parler à distance, éventuellement avec des inconnus et, pour les langues de large diffusion comme le français, avec des francophones du bout du monde ayant des « accents » qu'on n'a jamais entendus auparavant ;
- la radio et la télévision (ainsi que le cinéma parlant) confrontent l'auditeur/spectateur, de façon passive, à des usages différents du sien propre (mais « passif » ne signifie pas que cela n'a pas d'effets, ne serait-ce que d'ouverture à la diversité) ;
- le micro constitue une possibilité de parler en public sans avoir à forcer la voix et en ayant la certitude que l'ensemble du message délivré est reçu¹ : Cohen (1948) a été des premiers à remarquer que cette nouvelle possibilité technique a des effets sur la rhétorique de la parole publique, et éventuellement de la parole ordinaire. On peut d'ailleurs signaler qu'il y a eu un ancêtre au micro, d'une technologie plus rudimentaire et dont l'histoire n'a pas retenu l'invention comme un événement : il s'agit du porte-voix ;
- enfin, dès le début du 20^e siècle et des enquêtes de Ferdinand Brunot, apparaissent les machines à enregistrer la parole qui seront de plus en plus sophistiquées et miniaturisées. Elles procurent la possibilité, inédite jusque-là, de s'entendre soi-même et d'écouter/réécouter à volonté des enregistrements, jusqu'à percevoir des nuances phonétiques fines ou la prosodie².

¹ Il se peut qu'il y ait des effets sur la mise au point de la rhétorique occidentale à trois éléments des conditions dans lesquelles prenait place l'éloquence publique jusqu'à l'invention du micro (en plein air, avec nécessité de couvrir toutes sortes de bruits) : si l'auditeur saisissait seulement l'un des trois éléments, il pouvait en déduire les deux autres.

² Il ne faut pas sous-estimer l'impact de technologies qui ne sont pas liées à la langue ou à la voix mais aux interactions, par la mobilité croissante : le chemin de fer, l'automobile et l'avion procurent plus d'autonomie que la marche à pieds, le cheval ou le bateau (sans compter le gain de temps, donc la possibilité de réitérer plus souvent). Et donc davantage de voyages, donc d'interactions au-delà de l'environnement immédiat.

Il faut toutefois rappeler que la banalisation de ces techniques a le plus souvent pris un temps considérable : ainsi, il s'est écoulé près d'un siècle entre l'invention du téléphone et sa présence ordinaire dans tout foyer, sans parler du téléphone portable que chacun a dans sa poche (dont la banalisation a été beaucoup plus rapide).

Sur un plan sociétal de communication, on note, également au cours du 20^e siècle, une tendance à l'« *informalisation* » (voir Armstrong & Pooley 2010) : bouleversement des hiérarchies, tendances anti-autoritaires, revendications d'égalité, déclin de la déférence, ou encore promotion de valeurs attribuées à la jeunesse. Les effets se manifestent un peu à l'écrit et beaucoup à l'oral : presse déboutonnée, omniprésence du style parlé, politesse simplifiée, abandon des titres, simplification des termes d'adresse, usage du prénom ou tutoiement. Parallèlement à la raréfaction de la correspondance écrite, relayée par les courriels au style souvent plus ordinaire et plus direct que les lettres, l'oral a vu se répandre le genre médiatique du « *talk-show* » : en France, au moins depuis la mythique émission de télévision *Nulle Part Ailleurs* (à partir de 1987). Le talk-show constitue une illustration de ce que l'analyste de discours britannique Norman Fairclough a appelé « *conversationnalisation* » (Fairclough 1992 ; la conversation ordinaire comme mode privilégié d'expression publique). Personne ne semble y échapper et on a vu l'actuel président de la République Française parler, lors d'une allocution télévisée, du « *pognon de dingue* » que coutaient les aides sociales.

Toutefois, on ne saurait dire qu'il y ait dans ces tendances une hégémonie sans partage de l'oral : bien loin que l'habitude d'usage de l'écrit ait disparu, son retour en force repose sur de nouvelles pratiques de « *lingua digitata* »³ (Gadet 2008). On ne peut qu'imaginer les possibles futurs développements, ce que représenterait pour les humains l'acquisition d'un écrit qui ne passe plus par la domestication du corps, mais par l'agilité des doigts, voire par les seules machines gouvernées par la parole (Sperber 2002).

La frontière entre oral et écrit n'avait que très peu bougé jusqu'à l'émergence de ces technologies. On peut ainsi regarder le numérique comme un troisième moment de « *révolution* » quant aux rapports de l'humanité à son langage, après ceux qu'ont constitué les inven-

³ A ma connaissance, cette heureuse expression italienne ne connaît pas d'équivalent du même ordre en français.

tions de l'écriture et de l'imprimerie. Alors que les deux premières révolutions se sont diffusées lentement sur des périodes très longues, la généralisation du numérique a été très rapide : à ce sujet, voir, parmi d'autres, Manguel (1998).

Les tendances sociétales ont eu pour effet de faire sortir l'oral de l'immédiat communicatif et du face-à-face (Chafe 1985). La plupart d'entre elles favorisent l'orientation vers un nivelingement (qui toutefois connaît aussi des limites). L'oral, en se voyant revalorisé, est ainsi devenu un objet plus complexe qu'auparavant.

2.3 La formation des jeunes en matière de langue : l'intérêt pour l'oral et les débuts des grands corpus

Traditionnellement, l'histoire de l'enseignement français a été celle de l'apprentissage de l'écrit. Mais l'oral commence à s'y glisser après la seconde guerre mondiale, sous deux formes qui prennent toutes les deux acte de la perte de domination de la culture lettrée classique, qui pour n'avoir jamais été dominante dans la population, jouissait néanmoins d'un prestige qu'elle ne connaît plus guère aujourd'hui.

La première forme concerne l'enseignement du Français Langue Maternelle (FLM). Du côté de l'écrit, les maîtres font le constat de difficultés croissantes à obtenir d'élèves de plus en plus éloignés de la culture lettrée une maîtrise correcte de l'orthographe ou des fondements de la syntaxe : il n'est pas d'ouvrage sur l'école qui ne se lamente sur cette marginalisation et sur le fait que les enfants ne lisent plus (ce qui est largement faux, même si ce qu'ils lisent relève moins de la littérature). Néanmoins, aucune réforme de l'orthographe ne semblant susceptible de s'implanter aisément en France, il faut bien que les maîtres trouvent le moyen de faire avec cet état de faits. Parallèlement, du côté de l'oral, il y a désormais un apprentissage de l'exposé public, voire de l'éloquence (des concours d'éloquence et de parole publique fleurissent un peu partout, organisés en particulier par l'association *Eloquentia*⁴). L'enseignement du FLM ne saurait rester à l'écart des technologies, quand une conséquence de leur émergence est la fin de l'apprentissage de l'écrit par la position assise de l'enfant se tenant

⁴ « Programme d'expression publique au cours duquel les candidats se voient proposer une formation et un concours 'des éloquences' » (site de l'association : <http://eloquentia-saintdenis.fr/>).

droit devant une table, comme « dressage du corps » qu'a longtemps constitué l'accès à l'écrit – sans parler de la maîtrise de la main, quand on sait la difficulté qu'ont les petits à apprendre à tenir un crayon.

Sur la même période, les exigences en enseignement du Français Langue Etrangère (FLE) se sont modifiées, ici aussi à partir de l'après-guerre. Le désir d'avoir affaire à la langue telle qu'elle est parlée par les natifs (l'idéal devient l'expression d'un « quasi-natif ») a conduit à la constitution de grands corpus oraux, dont le premier a été le *Français fondamental* (Gougenheim *et al.* 1956-1964). Bientôt suivi par *ESLO* (*Enquête Socio-Linguistique sur Orléans* ou *Corpus d'Orléans*), collecté à partir de 1968 par des enseignants de français britanniques. Outre les objectifs didactiques, le désir de documenter la diversité des productions langagières est très présent (Blanc & Biggs 1971). Suivra, dans les années 80, le projet *Français des années 80* qui, produit par le CREDIF (Centre de Recherche et de Diffusion du Français), a lui aussi pour objectif essentiel l'acquisition du FLE.

Il apparaît donc que le FLE a joué un rôle décisif dans l'intérêt pour les corpus en France – sans doute davantage, au moins dans un premier temps, que les objectifs purement scientifiques qui sont à la source de corpus comme celui de Blanche-Benveniste (aujourd'hui : CorpAix). Or, les corpus constituent une étape majeure dans la description de l'oral et la prise en compte de sa variabilité.

2.4 La discipline sciences du langage se diversifie

C'est à partir des années 70 que se constitue la « linguistique de corpus » qui, dès que les conditions technologiques sont réunies, fait entrer les usages réels de locuteurs réels dans l'agenda d'un bien plus grand nombre de linguistes qu'auparavant.

Du point de vue des données, c'est très lentement que les sciences du langage françaises vont s'ouvrir sur la francophonie dans son ensemble et sur la diversité écolinguistique des français parlés à travers le monde (français européens, américains, africains ; voir Gadet 2013). A part en France où il est ultra-dominant, le français se trouve partout dans le monde « en contact » avec d'autres langues (Gadet & Ludwig 2015), et partout en contact numérique défavorable. La constitution de corpus va ainsi ouvrir sur des réflexions écolinguistiques quant à ce qu'il peut advenir d'une langue quand elle est parlée dans des condi-

tions historico-écologiques aussi diverses que celles que connaît le français, jusqu'aux créoles⁵.

Parallèlement à cette ouverture dans l'espace, il y a ouverture à une certaine profondeur dans le temps, qui se manifeste en particulier par l'édition d'archives documentant des pratiques écrites d'usagers peu lettrés (Ernst 1985, 2015 ; Lodge 2009 ; Aquino à paraître ; Martineau 2013 pour le Québec), révélant par leurs graphies les conceptions qu'ils se font de la langue et de l'écrit, ou des rapports de l'écrit avec l'oral.

Néanmoins, les sciences du langage ne comportant pas de sous-discipline directement dévolue à l'oral ni à l'opposition oral/écrit, la possibilité de concevoir une linguistique de l'oral engage nécessairement un carrefour de problématiques, si ce n'est d'orientations disciplinaires.

Toutefois, une discipline surgie tardivement dans le paysage des sciences du langage apparaît en grande part liée à l'oral : la sociolinguistique, qui s'est donnée pour programme de décrire la langue et sa variation telle qu'elle est pratiquée ordinairement (voir Carton *et al.* 1983), jusque dans ses usages les moins standard, oraux comme écrits – mais de fait surtout oraux. La sociolinguistique a ainsi contribué à revaloriser l'activité d'échanges par oral, apporté des descriptions et instauré un débat autour de la notion de diamésie (s'agit-il d'une dimension autonome, ou d'une manifestation de la diaphasie ?) : Berruto (2012) est de ceux qui ont contribué à introduire le thème de la diamésie et à ouvrir un débat à son propos (voir aussi Wüest 2009). Ce n'est pourtant pas dans la sociolinguistique mais dans la linguistique variationnelle, active surtout en Allemagne (*Varietätenlinguistik*) ou en Italie (*linguistica delle varietà*) que surgira une avancée majeure sur oral/écrit. Les travaux de Coseriu et leur postérité ont conduit à distinguer entre les ordres du médium et de la conception, invitant à ne pas confondre *l'oral* et *l'immédiat* : le médium conduit à opposer *phonique* et *graphique*, quand la conception oppose *oral* à *écrit* (Koch & Oesterreicher 2001). Pour ces auteurs, le couple oral/écrit est ainsi dominé par le couple immédiat/distance, ceux-ci constituant des primordiaux de toute société humaine, davantage que oral/écrit qui n'en

⁵ Est-il nécessaire de préciser que je ne considère pas les créoles comme étant du français ? Il s'agit bien de langues autonomes ; le français n'est qu'une source de ceux dits « à base française ».

sont que des avatars tardifs dans l'histoire de l'humanité (voir Gadet 2017b).

Les possibilités descriptives ouvertes par cette distinction sont intéressantes, comme le rappellent les quelques exemples ci-dessous d'énoncés qui sont de médium phonique mais d'une évidente conception écrite, ce qui permet d'entrevoir ce que serait une conception orale, si l'on se pose la question « je l'aurais dit comment, de façon ordinaire? » :

- (1) *une interruption momentanée de la direction demandée ne nous permet pas de donner suite à votre appel*
[message téléphonique pré-enregistré, société publique de téléphonie]
- (2) *nous sommes à votre disposition pour votre information et le bon déroulement de votre voyage*
[annonce SNCF]
- (3) *pour être valable votre billet doit être composté/si cette éventualité n'est pas faite/veuillez contacter le contrôleur*
[annonce SNCF]
- (4) *j'ai un manque de papier*
[usager devant une photocopieuse]
- (5) *Christophe a eu son incident voyageur et moi j'ai subi une agression au couteau*
[interview de chauffeur d'autobus, télévision]

Il reste à établir en quoi de tels mouvements sociétaux, didactiques et scientifiques ont des effets sur des perceptions et descriptions linguistiques et langagières de l'oral, du point de vue des usagers et de celui des linguistes. Ils contribuent en tous cas à établir que oral et écrit ne sont pas à regarder comme des essences, mais bien comme des objets historiquement situés : ils fragilisent ainsi la tentation de parler d'oral en général.

3. *La linguistique française et l'oral*

On a déjà rappelé qu'aucune sous-discipline des sciences du langage ne faisait de l'oral son objet spécifique. Nous parlerons toutefois ici

d'une discipline par formulation même liée à l'oral : la « syntaxe de l'oral ».

3.1 Les données orales, les corpus, le corpus de français MPF

On peut commencer par rappeler la figure d'Aurélien Sauvageot⁶ comme étant à l'origine de la discipline « syntaxe de l'oral », dès les années 60 ; mais c'est certainement Claire Blanche-Benveniste qui, à partir des années 70, lui a donné sa place en tant que discipline à part entière du paysage français des sciences du langage, en parvenant à combiner des apports de la syntaxe, de la sociolinguistique (discipline dont elle ne souhaite pas se réclamer) et de l'histoire de la langue à une pratique exigeante dans le recueil, la transcription et l'édition de corpus oraux. Voir en particulier Blanche-Benveniste (2010), ouvrage posthume qui synthétise bien son œuvre.

Cette nouvelle discipline a été largement le produit des avancées technologiques évoquées en première partie, qui ont permis l'élaboration de « grands corpus ». Elle repose en particulier sur le raffinement des possibilités d'enregistrement (enregistreurs miniaturisés, discrets et maniables), de stockage de données, d'outils de transcription (avec différents logiciels, dont Praat dont nous avons fait usage dans MPF), d'outils de fouille de textes, ainsi que d'élaboration de concordanciers.

L'étude des façons de parler non standard constitue pour le français une tradition déjà ancienne, instaurée au moins depuis Frei (1929) et son projet d'étudier les évolutions du français à travers ce qu'il nommait le « français avancé » – d'ailleurs chez lui souvent appuyé sur de l'écrit (de scripteurs malhabiles). Plus tard, l'étude des façons de parler des jeunes s'est inscrite dans cette tradition comme un sous-ensemble, du fait que ceux-ci sont les locuteurs les plus innovateurs (Labov 1972), d'une sociabilité en réseaux serrés qui favorisent l'entre-soi, l'implicite et la connivence, constituant ainsi de véritables « lieux-francs » (Bourdieu & Passeron 1970), l'un des rares

⁶ Lequel n'était pas spécialiste de français mais de finno-ougrien. Ce détail a son importance, car il se peut que le détour du regard et de l'oreille de ce savant qui avait déjà été impliqué aux côtés entre autres de Georges Gougenheim dans la constitution du corpus du *Français Fondamental* dans les années 50 ait joué un rôle dans des études qui apparaissent très novatrices pour l'époque (en particulier son ouvrage de 1972, en large discordance avec ce qui se fait dans la linguistique française de l'époque).

domaines de résistance aux tendances à l'uniformisation évoquées en première partie.

Aussi prendrai-je désormais mes exemples illustrant des phénomènes de syntaxe de l'oral du français dans un corpus recueilli de façon récente : MPF⁷, qui documente des façons de parler « émergentes » (voir Siouffi *et al.* 2016 pour une élaboration de ce terme, trop souvent pris comme une évidence), sur la base d'enregistrements de locuteurs conjointant une série de propriétés : jeunes, parisiens, connaissant des contacts multiculturels, relevant de couches populaires, enregistrés en proximité communicative (Koch & Oesterreicher 2001). Aussi les enregistrements sont-ils tous soit écologiques soit les plus proches possibles de l'écologique. C'est en prenant appui sur la tradition sociolinguistique initiée par Labov que l'on peut justifier l'intérêt de chacune de ces catégories – quatre caractéristiques que recherchent les enregistrements des 223 témoins du corpus MPF, qui ont pour effet de nous tenir le plus loin possible de la tradition écrite et lettrée.

3.2 Nouvelles données orales, nouveaux phénomènes documentés, nouvelles questions théoriques soulevées ?

Grâce à ses modalités de recueil, le corpus MPF a permis de documenter des phénomènes que la plupart des corpus peinent à recéler, faute de mettre la proximité au principe du recueil. On n'évoquera que quelques exemples de ces phénomènes de syntaxe, habituellement peu ou mal documentés.

3.2.1 Des appellatifs en apostrophe

On rencontre dans MPF, plus que dans la plupart des corpus, une large gamme de noms utilisés en appellatifs. Les uns sont traditionnels, plus ou moins non standard, comme *mec*, (*mon*) *gars*, *gros*, (*mon*) *frère*, *cousin*, *tonton* (ce dernier, mis à la mode par des rappeurs), *frangin*, *frérot*, *sœur* ; d'autres sont des emprunts, plus ou moins récents,

⁷ Pour des détails sur MPF, ses modalités de recueil, son fonctionnement et quelques résultats, voir Gadet (2017a), ainsi que les premières données déposées sur le site d'Ortolang (<https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf>). En novembre 2018, MPF comporte dans les 1 080 000 mots transcrits et révisés, ce qui correspond à environ 78 heures de son, parmi lesquels 36 heures ont fait l'objet d'un dépouillement syntaxique manuel pour les phénomènes qui ne peuvent être extraits automatiquement.

plus ou moins stabilisés (le plus souvent, emprunts à l'anglais ou à l'arabe, au romani pour le dernier) : *man, brother, bro, go, khari, narvalo* ; d'autres enfin sont des dérivations, comme *keum, poto, négro* ou *meuf*.

Au-delà de la liste, certains de leurs emplois méritent d'être notés, comme en (6), où l'appellatif masculin est adressé à une femme (et (6) est loin d'être un hapax) ; en (7), où *meuf* en appellatif apparaît comme une relative innovation ; ou en (8), où *les mecs* semble aussi un usage assez innovateur :

- (6) *Je vais passer pour quoi ? Pour une morfale mon frère*
(Elodie2, 805)
- (7) *mais meuf tu ton rêve c'est de rester à la cité de de toujours t'habiller de toujours parler comme ça ok.*
(Zakia3, 3234)
- (8) *Non putain merde on se boit quoi les mecs*
(Aristide4, 1302)

Il y ainsi à la fois persistance (dans les figures de la liste, plus que dans des termes précis) et émergence d'emplois légèrement nouveaux.

3.2.2 Des interrogatives non standard (questions directes et indirectes)

Dans la plupart des corpus, les interrogatives sont surtout le fait de l'intervieweur, dont le rôle consiste à poser des questions. Mais dans MPF, du fait des exigences de proximité et d'écologique, les questions, diversifiées, sont nombreuses et émanent de tous les locuteurs. Nous nous contenterons ici d'évoquer quelques particularités (voir Gadet à paraître pour plus d'exemples et de détails).

L'intérêt présenté par les interrogatives se manifeste à la fois à un niveau structurel syntaxique et sur un plan discursif ou rhétorique.

Du point de vue structurel, on note, parmi les structures directes, de nombreuses questions en *c'est + pro. int.* comme dans les exemples (9) ou (10), ou bien des structures, assez rares et très particulières, en *qu'est-ce que*, que Dekhissi (2016) a proposé de paraphraser en *pourquoi* (exemple (11), univoquement interprétable du fait que le verbe *traîner* n'est pas transitif et ne saurait recevoir d'objet) :

- (9) *Et tu crois ta tête c'est quoi c'est ta mère ou quoi?*
(Zakia3, 1721)

- (10) *Waouh c'est qui qui parle comme nous on parle pas comme ça non non*
 (Anna17a, 1353)
- (11) *il y en a franchement c'est des groupes de sauvages qu'est-ce que tu vas trainer avec eux ?*
 (Nacer3, 1088)

Toujours pour les structures, mais pour les interrogatives indirectes, l'exemple (12) est une interrogative indirecte *in situ*, structure également assez rare qui est sans doute un indice de proximité, puisque l'étude du corpus CFPP2000 en avait relevé 2 en 46 heures dépouillées (voir Branca & Lefèuvre 2016), alors que dans les 36 heures de MPF dépouillées pour la syntaxe, nous en avons déjà relevé 118 :

- (12) *Tu sais ça veut dire quoi swag ?*
 (Anna16, 3148)

Enfin, du côté de la rhétorique et du discours, un exemple comme (13) montre une interrogative en deux temps, et ici aussi il s'agit d'une forme assez fréquente : d'abord la mise en place d'une structure interrogative (qui d'ailleurs est plus une mise en scène qu'une véritable interrogative), puis un remplissage lexical :

- (13) *même tu le vois tu dis quoi ? Tu dis ah lui là ce couillon là.*
 (Elodie1, 102)

On a donc affaire à une grande diversité dans les formes interrogatives et dans leurs emplois.

3.2.3 Des phénomènes d'intensité et de véhémence, grossièretés, jurons, gros mots

La plupart des énoncés de corpus oraux en interviews sont exempts de ces phénomènes qui émaillent au contraire les conversations ordinaires, surtout celles des adolescents. Nous n'en citerons que quelques exemples : (14), comme expression courante de véhémence, (15), comme nouvelle façon de marquer l'intensité (influencée par la rhétorique de l'arabe ?) ou (16), exemple des fréquentes grossièretés échangées dans les rapports ordinaires entre adolescents :

- (14) *il y a des fautes je suis désolée tu peux pas faire des fautes comme ça il y a des fautes je suis désolée mais non j'accepte pas*
 (Zakia3, 2987)

- (15) *vos daronnes elles arrivent vous partez en courant la famille*
(Zakia3, 1680)
- (16) *dès que quelqu'un nous parlait on s'en foutait on disait (.) bat les couilles direct*
(Wajih1, 3088 – cette expression se trouve aussi utilisée par des filles)

Depuis au moins Labov (1972 et suivants), l'emphase est signalée comme un trait de la culture des rues, évidemment lié à la mise en scène du corps et donc à l'oralité.

3.2.4 Petits mots (ponctuants, marqueurs discursifs, continuateurs)

Aucun énoncé oral n'est exempt de marqueurs discursifs, mais comme il a été montré dans Gadet & Moreno (à paraître), ils ne sont pas partout aussi nombreux, ce ne sont pas toujours les mêmes, et ils n'apparaissent pas forcément dans les mêmes positions ou avec la même prosodie.

Ainsi, un enregistrement de 11 minutes (17) comporte 84 occurrences de *tu vois*, ce qui en fait presque 8 par minute ; même récurrence de *et tout* dans l'extrait suivant du même témoin, qui dure 9 secondes et qui illustre bien les implicites permis par un savoir partagé entre interactants : c'est donc bien d'immédiat qu'il s'agit, plus que d'oralité :

- (17) *je dansais avec elle et tout ça frottait et tout donc j'ai dit ouais c'est cool c'est cool donc après il y a mes potes qui arrivent et tout ils m'appellent ils me font ouais et tout on fait comment pour rentrer donc je leur explique comment rentrer je leur fais bon vous connaissez l'ambiance et tout vous êtes habitués euh c'est votre délire et tout*
(Adeline2, 1239)

Les marqueurs discursifs sont aussi une catégorie située en haut de l'échelle d'empruntabilité (Matras 2009), et MPF illustre plusieurs emprunts dont certains très récents, comme *zaama*, venant de l'arabe, utilisé aussi bien par les locuteurs arabophones que par d'autres qui n'ont pas d'origine maghrébine. (18) illustre aussi la possible forte récurrence de cette forme :

- (18) *Et zaama il a beaucoup d'argent et tout ça. Et zaama eh bah elle a zaama chez eux elle a une chambre et zaama dans sa chambre il y a les toilettes et tout ça zaama et c'est une petite hein elle a six*

ans. Et zaama à chaque fois à chaque fois je les vois eh ben elle s'embrouille avec sa mère.
 (Nacer2, 3147)

Ces « petits mots » introduisent fréquemment de l’implicite, ouvrant la possibilité de listes (avec un effet de connivence du type « tu vois ce que je veux dire ») :

- (19) *Après les surveillants ils m'ont pris nanana etcetera ils m'ont par-lé etcetera et tout.*
 (Joanne11, 1276)

Nous allons maintenant nous demander, en revenant aux théorisations de Blanche-Benveniste, en quoi de tels phénomènes (et d’autres du même ordre) illustreraient une syntaxe de l’oral.

3.3 Les incidences de quelques aspects de la syntaxe de l’oral

Il existe certainement des spécificités de l’oral, en tous cas par rapport à l’écrit, que l’on peut résumer à travers des questions comme : Pourquoi décrire l’oral n’est-il pas tout à fait la même chose que décrire l’écrit ? Quelles propriétés de l’oral situé ont une incidence sur les façons dont les locuteurs parlent et construisent du sens ?

3.3.1 Des caractéristiques de l’oralité

Blanche-Benveniste (2010 : 81 *sq.*) rappelle quatre aspects de l’oral qui ont des incidences sur la description, du fait qu’ils sont liés à des propriétés matérielles ou sociales des échanges par oral :

- 1) tout oral comporte des phénomènes parfois regardés par les grammairiens comme de simples dysfonctionnements (bribes, recherches lexicales, incises ou parenthèses, afterthoughts, etc.). Ils sont encore plus fréquents dans l’oral de proximité en face à face et on peut les regarder comme liés à l’interaction et à l’ajustement entre interactants ;
- 2) pas d’oral sans prosodie, qui a des effets syntaxiques (pas toujours très présents dans les grammaires, peut-être du fait que les moyens pour les traiter sont en général assez récents) ;
- 3) la réalisation lexicale étant moins dense dans le parler que dans l’écrit (voir Halliday 1985), les schèmes syntaxiques sont souvent contraints par le lexique. En conséquence, l’oral recèle des

- locutions figées, des collocations limitées, des *chunks* (membres de phrases préconstruits) ;
- 4) la langue parlée fait apparaître une grande variété d'usages syntaxiques (contrairement au stéréotype de monotonie). On peut citer en exemple la diversité des modes d'évitement d'un sujet nominal en position préverbale, ce d'autant plus qu'il est plus « lourd » :
- (20) *il y a mes potes qui arrivent*
(Adeline2, voir exemple (17))
- (21) *Ils sont trop sauvages les gens ici*
(Emmanuelle4, 220)

Les effets de ces différents facteurs se manifestent entre autres à un niveau de « macro-syntaxe »⁸ (voir Blanche-Benveniste 2003). Les exemples de (22) à (25) illustrent une organisation en pré-noyau / noyau, où les éléments ne sont pas nécessairement phrastiques : en (24), le pré-noyau est un nom⁹ et en (25), le noyau n'est pas d'ordre linguistique :

- (22) *[Il y a un truc (.)] / il y a quatre voitures qui viennent direct*
(Wajih4, 2833)
- (23) *Ah non ah non [nos parents ils savent ça] / ils nous tuent*
(Nacer2, 2190)
- (24) *[Balayette] (.) / il est tombé par terre.*
(Wajih4, 1994)
- (25) *C'est pour ça [moi] [perso] [la police d'ici] (bruit de bouche).*
(Wajih4, 2460)

3.3.2 Oralité ? Ou proximité ?

On se demandera pour terminer si le fait de parler de « traits d'oralité » ne ferait pas courir le risque de confondre particularités langagières et particularités linguistiques. S'il y a incontestablement

⁸ Pour améliorer la lisibilité des exemples de macro-syntaxe en compensant un peu le manque de ressources graphiques pour représenter l'intonation, nous recourons aux crochets carrés (qui, par exemple en (22), isolent le pré-noyau) et à la barre oblique, qui matérialise une rupture intonative. Voir Cappeau & Moreno (2017).

⁹ Moyen économique d'exposer ce qui pourrait être paraphrasé en : *il lui a fait une balayette, à la suite de quoi il est tombé par terre.*

des faits langagiers typiques de l'oral, est-ce aussi le cas de faits linguistiques ? En effet :

- 1) certains phénomènes langagiers sont liés (ou peuvent être liés) à la co-présence et à l'ajustement entre interactants : bribes, structures interrompues, reformulations, faits de co-énonciation, afterthoughts ; mais aussi rires et chevauchements (tous faits dont la présence conforte le caractère spontané et immédiat d'un échange). Mais qu'en est-il des phénomènes linguistiques ? Ici aussi, il faut distinguer deux choses :
- 2) des phénomènes linguistiques plus fréquents à l'oral mais nullement absents de l'écrit, comme les ponctuants ou les faits d'intensité, jouant un rôle essentiel dans le cours de l'ajustement entre interactants ;
- 3) des phénomènes linguistiques que l'on rencontre en plus grand nombre à l'oral qu'à l'écrit, mais qui ne sont pas en rapport direct avec le fonctionnement du médium oral, comme les interrogatives indirectes *in situ*. Il s'agit alors d'immédiat, plus que d'oralité.

Toutefois, le fait qu'ils ne soient pas intrinsèquement oraux n'empêche pas qu'on puisse comprendre la présence de ces phénomènes en suivant le cheminement de l'interaction dans ce que font les interactants : c'est en particulier le cas pour les détachements, comme dans l'exemple (26), où se déploient peu à peu les liens autour de *Jacqueline* :

(26) *Jacqueline / sa mère / la bonne / elle la lui refile*

La macro-syntaxe permet donc des ouvertures vers la compréhension de ce qui meut les humains quand ils échangent de la parole : ils s'expriment par agrégats (détachements, groupes de souffle, accumulation de pré-noyaux comme en (25)) ; ils parlent en tenant compte des réactions de l'interlocuteur ; et faute de pouvoir gommer, (se) corriger à l'oral, c'est toujours ajouter de la parole (même si c'est pour dire *c'est pas ce que je voulais dire*).

4. Remarques conclusives

Mes derniers mots seront pour revenir sur la question qui m'avait été posée, que le français amène à regarder avec une certaine perplexité : la prise en compte de l'oral, incontestable au fil du 20^e siècle et au début du 21^e, a-t-elle modifié la façon de regarder la langue en France ? Il ne me semble pas que le respect de la norme ait réellement été atteint par une telle prise en compte. Il n'est que de voir les propos que continue à tenir l'Académie Française : on a récemment entendu évoquer le « péril mortel » qu'encourrait la langue française si telle ou telle modification (en général, de l'écrit) devait intervenir. Le normativisme se porte toujours très bien dans l'hexagone.

Toutefois, le clivage est patent entre traditionnalistes et réalistes devant les effets linguistiques de certains changements ordinaires dans la société et dans les mœurs. Car la réalité du terrain, en particulier scolaire, rend les acteurs-enseignants plus réalistes que des Académiciens qui pour la plupart n'ont jamais vu une classe. On peut ainsi évoquer une question qui vient d'être remise à l'ordre du jour par une tribune publiée dans le journal *Libération* (septembre 2018), écrite par deux professeurs de français belges qui proposent d'abolir l'accord du participe passé avec *avoir* quand le complément d'objet est placé avant ; une règle qui n'est pas toujours (de fait, pas souvent) respectée à l'oral¹⁰ et qui nécessite souvent réflexion à l'écrit, même de la part des plus lettrés. Le temps scolaire nécessaire pour enseigner la maîtrise de cette règle est-il judicieusement employé ? On terminera sur une boutade : Clément Marot, poète officiel du roi François I^{er} au 16^e siècle, avait selon Voltaire rapporté « deux choses d'Italie, la vérole et l'accord du participe passé »¹¹. Et

¹⁰ Les corpus le montrent sans ambiguïté : la plupart des accords ne s'entendent pas, mais dans les quelques cas où ils seraient audibles (*faite, dite...*), ils ne sont que rarement respectés.

¹¹ C'est assez dire qu'il ne s'agit pas d'une pratique héritaire en français, bien que certains puristes se plaisent à la sacrilégier ; et les historiens des idées diront pourquoi elle s'est si bien imposée. En 1900, un ministre de l'Instruction publique avait tenté de publier un arrêté de tolérance de l'absence d'accord. Mais la pression de l'Académie Française l'obligea à retirer le texte, et plus d'un siècle plus tard la règle est toujours là – alors même que les Italiens, eux, s'en sont débarrassés dans leur usage ordinaire.

Voltaire de persifler : « Je pense que c'est le deuxième qui a fait le plus de ravages » – en tous cas, sûrement dans les écoles.

Bibliographie

- Aquino, Dorothée (à paraître). *Les mémoires d'un Forban philosophe*. Paris : Garnier.
- Armstrong, Nigel & Pooley, Tim. 2010. *Social and Linguistic Change in European French*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.
- Balibar, Renée & Laporte, Dominique. 1977. *Le français national : Politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*. Paris : Hachette.
- Béguelin, Marie-José. 1998. Le rapport écrit-oral. Tendances dissimilatrices, tendances assimilatrices. *Cahiers de linguistique française* 20. 229-253.
- Berruto, Gaetano. 2012. *Sociolinguistica dell'italiano contemporaneo*. 2^a edizione. Roma : Carocci.
- Blanc, Michel & Biggs, Patricia. 1971. L'enquête socio-linguistique sur le français parlé à Orléans. *Le français dans le monde* 85. 16-25.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2003. Le recouvrement de la syntaxe et de la macro-syntaxe. In Scarano, Antonietta (éd.), *Macro-syntaxe et pragmatique. L'analyse linguistique de l'oral*, 53-76. Bulzoni : Roma.
- Blanche-Benveniste, Claire. 2010. *Le français. Usages de la langue parlée*. Leuven : Peeters.
- Bourdieu, Pierre & Passeron, Jean-Claude. 1970. *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Ed. de Minuit.
- Branca-Rosoff, Sonia & Lefèuvre, Florence. 2016. Le CFPP2000 : constitution, outils et analyses. Le cas des interrogatives indirectes. *Corpus* 15 (en ligne : <http://journals.openedition.org/corpus/3043>) (Consulté le 9.12.2018)
- Cappeau, Paul & Moreno, Anaïs. 2017. Les tendances grammaticales. In Gadet, Françoise (éd.), *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*, 73-99. Paris/Gap : Ophrys.
- Carton, Fernand & Rossi, Mario & Autesserre, Denis & Léon, Pierre. 1983. *Les accents des Français*. Paris : Hachette. (accentsdefrance.free.fr)
- Chafe, Wallace. 1985. Linguistic differences produced by differences between speaking and writing. In Olson, David R. & Torrance, Nancy

- & Hildyard, Angela (éds), *Literacy, Language and Learning*, 10-123. Cambridge : Cambridge University Press.
- Cohen, Marcel. 1948/1987. *Histoire d'une langue, le français. Des lointaines origines à nos jours*. Paris : Messidor/Editions Sociales.
- Dekhissi, Laurie. 2016. *Qu'est-ce que t'as été te mêler de ça ?* Une 'nouvelle' structure pour les questions rhétoriques conflictuelles. *Journal of French Language Studies* 26(3). 279-298.
- Ernst, Gerhard. 1985. *Gesprochenes Französisch zu Beginn des 17. Jahrhunderts. Direkte Rede in Jean Heroards 'Histoire particulière de Louis XIII' (1605-1610)*. Tübingen : Niemeyer.
- Ernst, Gerhard. 2015. La diachronie dans la linguistique variationnelle du français. In Polzin-Haumann, Claudia & Schweickard, Wolfgang (éds), *Manuel de linguistique française*, 72-107. Berlin/Boston : de Gruyter.
- ESLO, *Etude Socio-Linguistique sur Orléans, Corpus d'Orléans, ESLO*, (<http://eslo.huma-num.fr/index.php>) (Consulté le 9.12.2018)
- Fairclough, Norman. 1992. *Discourse and Social Change*. Cambridge: Polity Press.
- Frei, Henri. 1929. *La grammaire des fautes*. Genève : Republications Slatkine.
- Gadet, Françoise. 2008. Ubi scripta et volant et manent. In Stark, Elisabeth & Schmidt-Riese, Roland & Stoll, Eva (éds.), *Romanische Syntax im Wandel*, 513-529. Tübingen: Gunter Narr Verlag.
- Gadet, Françoise. 2013. *Des corpus pour le français hors de France. Présentation de l'inventaire*. (www.culture.gouv.fr/content/download/127356/1397028/version/3/file/Intro_CorpusFHF_Gadet.pdf) et (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01668212/document>) (Consulté le 9.12.2018)
- Gadet, Françoise (éd.). 2017a. *Les parlers jeunes dans l'Ile-de-France multiculturelle*. Paris/Gap : Ophrys.
- Gadet, Françoise. 2017b. L'oralité ordinaire à l'épreuve de la mise en écrit : ce que montre la proximité. *Langages* 208. 113-126.
- Gadet, Françoise (à paraître). Nouveau corpus d'oral, nouvelles données, nouveaux questionnements. In Cappéau, Paul (éd.), *Une grammaire à l'aune de l'oral ?*
- Gadet, Françoise & Ludwig, Ralph. 2015. *Le français au contact d'autres langues*. Paris/Gap : Ophrys.
- Gadet, Françoise & Moreno, Anaïs (à paraître). 'j'ai commencé à pleurer wesh [...] euh on parle pas des darons zaama mes darons ils m'ont mal éduquée' : de quelques marqueurs discursifs.

- Gougenheim, Georges & Michéa, René & Sauvageot, Aurélien & Rivenc, Paul. 1956. *L'élaboration du français fondamental*. Paris : Didier (nouvelle éd. refondue : 1964).
- Halliday, Michael. 1985. *Spoken and Written Language*. Oxford: Oxford University Press.
- Koch, Peter & Oesterreicher, Wulf. 2001. Langage parlé et langage écrit. In Holtus, Günter & Metzeltin, Michael & Schmitt, Christian (Hgg.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik*, vol 1, 584-627. Tübingen: Max Niemeyer Verlag.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*. Philadelphia: University of Pennsylvania Press.
- Lodge, R. Anthony. 1993. *French, from Dialect to Standard*. London/New York : Routledge (trad. fr.: *Le français, un dialecte devenu langue*. Paris : Fayard.)
- Lodge, R. Anthony. 2009. La sociolinguistique historique et le problème des données. In Aquino-Weber, Dorothée & Cotelli, Sara & Kristol, Andres (éds), *Sociolinguistique historique du domaine gallo-romain : enjeux et méthodologies*, 199-219. Berne : Peter Lang.
- Manguel, Alberto. 1998. *Une histoire de la lecture*. Arles : Actes Sud.
- Martineau, France. 2013. Normes et usages dans l'espace francophone atlantique. In Lusignan, Serge & Martineau, France & Morin, Yves Charles & Cohen, Paul (éds), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, 227-317. Québec : Presses de l'Université Laval.
- Matras, Yaron. 2009. *Language Contact*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Milroy, James & Milroy, Lesley. 1985. *Authority in language. Investigating standard English*. London/New York : Routledge.
- MPF (*Multicultural Paris French*), corpus réuni depuis 2010, sous la direction de Françoise Gadet. <https://www.ortolang.fr/market/corpora/mpf>
- Sauvageot, Aurélien. 1972. *Analyse du français parlé*. Paris : Hachette.
- Schlieben-Lange, Brigitte. 1998. Les hypercorrectismes de la scripturalité. *Cahiers de linguistique française* 20. 255-273.
- Siouffi, Gilles & Steuckart, Agnès & Wionet, Chantal. 2016. Les modalisateurs émergents en français contemporain : présentation théorique et études de cas. *Journal of French Language Studies* 26(1). 1-12.

- Sperber, Dan. 2002. L'avenir de l'écriture. *Colloque virtuel 'text-e'/Il futuro della scrittura. Convegno virtuale 'text-e'/The future of writing. Virtual symposium 'text-e'*.
- Wüest, Jakob. 2009. La notion de diamésie est-elle nécessaire ? *Travaux de linguistique* 59(2). 147-162.

